

voyé pour l'examiner, et comme ce bill a été imprimé et envoyé au Sénat, il est désirable, comme je l'ai dit, que nous en disposions avant l'ajournement.

L'honorable M. DANDURAND: Je n'ai pas encore vu ce bill. J'aimerais à savoir si ce bill tel qu'imprimé est le même que celui adopté, l'année dernière, par le Sénat, après avoir été amendé, ou s'il est maintenant imprimé tel que primitivement présenté au commencement de la dernière session. J'espère que c'est le bill tel qu'amendé, l'année dernière, qui est maintenant réimprimé.

Dans ce dernier cas, nous pourrons l'expédier en peu de jours.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Ce bill a été, je crois, réimprimé tel qu'amendé, l'année dernière. Les dispositions contentieuses de l'article 374 ont été omises. J'ose dire qu'aucun débat n'aura lieu sur cet article qui a été, l'année dernière, l'objet d'une grande attention, à moins, toutefois, que certains honorables sénateurs qui n'étaient pas présents, ici, l'année dernière, ne désirent que cet article soit amendé. Le bill tel qu'imprimé est virtuellement le même que nous avons finalement adopté, lors de la dernière session.

L'honorable M. DANIEL: L'article 374 est-il celui qui concerne Toronto?

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Oui.

L'honorable M. McSWEENEY: Est-ce le seul article contentieux?

Il y en a, je crois, un certain nombre d'autres.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Non, c'est le seul. J'aurais beaucoup aimé à proposer la deuxième lecture du bill; mais naturellement, la pratique parlementaire a été de ne procéder à l'expédition des affaires classées sous le titre "d'ordre du jour" qu'après l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône. Je propose, par conséquent, que le présent article de l'ordre du jour soit rescindé et réinscrit sur le feuillet de demain.

La motion est adoptée.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain à 3 heures p. m.

SENAT.

Séance du jeudi, 27 février 1919.

Présidence de l'honorable JOSEPH BOL-DUC.

La séance s'ouvre à 3 heures p.m.

Prière et affaires de routine.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GENERAL —OUVERTURE DE LA SESSION PAR- LEMENTAIRE.

ADRESSE EN REPONSE AU.

Le Sénat reprend le débat ajourné sur l'adresse en réponse au discours du gouverneur général à l'ouverture de la session.

L'honorable M. CROSBY: Messieurs les sénateurs.—Je sollicite l'indulgence de cette honorable chambre pendant les quelques observations que j'ai à faire relativement au discours du trône; mais avant d'aborder ce sujet, je désire remercier l'honorable ministre dirigeant pour le très habile éloge qu'il a fait de feu sir Wilfrid Laurier.

Je saisis également la présente occasion pour féliciter les deux honorables sénateurs qui ont proposé la motion maintenant devant nous, pour l'habileté avec laquelle ils se sont acquittés de cette tâche. Le premier proposeur de la motion, l'honorable sénateur de Simcoe (l'honorable M. Bennett), est un homme qui possède une longue expérience de la vie publique. Ce n'est pas, par conséquent, un compliment à lui faire en lui disant que nous attendions de lui l'excellent discours qu'il a prononcé. La même chose peut se dire du discours prononcé par l'honorable sénateur du Manitoba (l'honorable M. Bradbury). Cet honorable sénateur a siégé dans la Chambre des Communes pendant que j'y siégeais moi-même. Je me souviens qu'il détint le "record"—ayant fait un discours de cinq heures—et je crois qu'il a droit à l'honneur d'être appelé "l'orateur manitobain."

Mais, messieurs les sénateurs, je ne prolongerais pas, aujourd'hui, le débat sur la présente motion, si l'honorable sénateur de Simcoe n'avait pas dans son habile discours omis de s'intéresser à cette partie du Canada d'où je viens. Vous vous rappelez qu'en discutant l'importante question du transport, cet honorable sénateur ne s'est préoccupé que de la route de l'ouest à Montréal, puis de la continuation de cette route de Montréal à Portland. Il nous a dit que nous devrions essayer de tenir le port de Montréal ouvert à la navigation jusqu'au 1er janvier, et qu'après cette date, les pro-